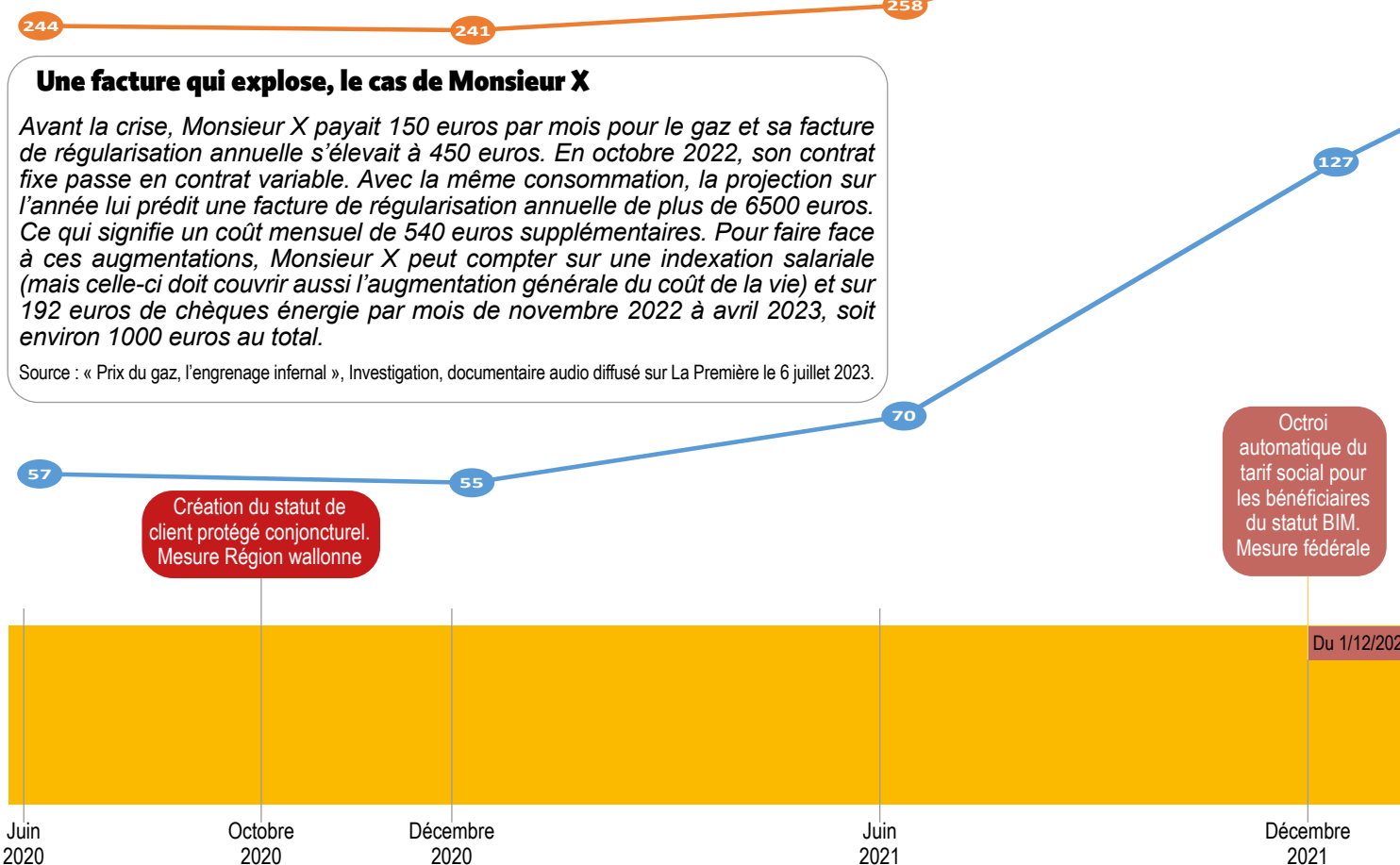


Chronique d'une crise annoncée

Au cours du printemps et de l'été 2022, les annonces se sont succédé : les prix de l'énergie de l'hiver à venir vont augmenter, un peu, beaucoup... énormément. L'inquiétude grandit, le pic de la crise approche et on parle d'un prix de gros multiplié par 10... Malgré sa douceur météorologique, l'hiver 2022-2023 sera rude pour tout le monde, et particulièrement pour les consommateurs les plus fragiles. Retour sur les moments-clés d'une crise dont il faudra tirer les leçons...



Une facture qui explose, le cas de Monsieur X

Avant la crise, Monsieur X payait 150 euros par mois pour le gaz et sa facture de régularisation annuelle s'élevait à 450 euros. En octobre 2022, son contrat fixe passe en contrat variable. Avec la même consommation, la projection sur l'année lui prédit une facture de régularisation annuelle de plus de 6500 euros. Ce qui signifie un coût mensuel de 540 euros supplémentaires. Pour faire face à ces augmentations, Monsieur X peut compter sur une indexation salariale (mais celle-ci doit couvrir aussi l'augmentation générale du coût de la vie) et sur 192 euros de chèques énergie par mois de novembre 2022 à avril 2023, soit environ 1000 euros au total.

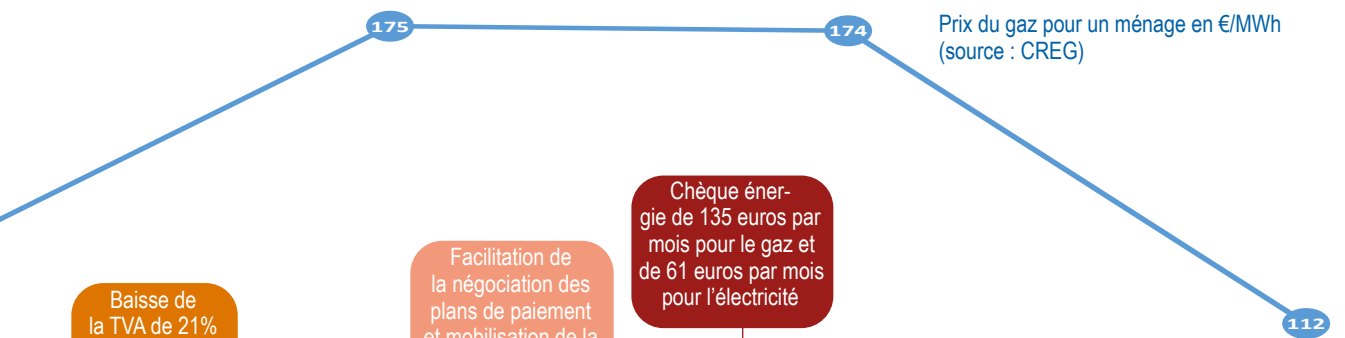
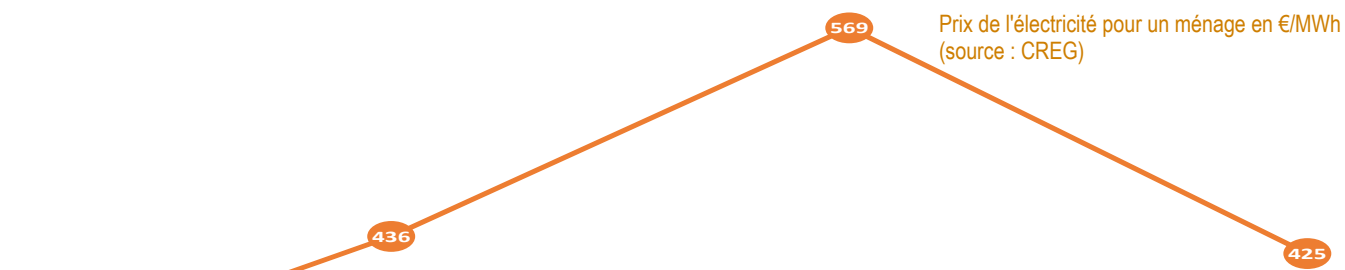
Source : « Prix du gaz, l'engrenage infernal », Investigation, documentaire audio diffusé sur La Première le 6 juillet 2023.

Suite à la crise du Covid-19, les prix sont historiquement bas. L'augmentation progressive du prix du gaz naturel sur le marché de gros est due à :

- La reprise économique post-covid
- La réduction de l'offre de gaz depuis la Norvège et la Russie
- Le taux de stockage européen bas

Pourquoi le prix de l'électricité a-t-il suivi l'augmentation des prix du gaz ?

Aux heures où la consommation énergétique est la plus importante en Belgique, l'éolien et le nucléaire ne suffisent pas à répondre à la demande. Il faut alors faire appel aux centrales au gaz qui produisent de l'électricité et c'est le prix de production de ces centrales qui détermine le prix global de notre électricité. Cette règle sur laquelle se base le marché européen est celle du « coût marginal de la dernière centrale appelée ». Elle oblige actuellement les producteurs à vendre leur énergie au prix (le même pour tout le monde) de la technologie la plus chère, c'est-à-dire celle des centrales à gaz. Cela conduit à deux aberrations : les prix pour les consommateurs ont explosé alors que les coûts de production n'ont pas évolué pour le nucléaire et l'éolien ; les industries du secteur énergétique qui produisent de l'électricité sans utiliser de gaz réalisent des profits faramineux.



Baisse de la TVA de 21% à 6% sur le gaz et l'électricité (mesure qui devient définitive en avril 2023)

Prime fédérale chauffage unique de 100 euros

Avril 2022

Prime fédérale de 225 euros pour les ménages qui se chauffent au mazout

Été 2022

Facilitation de la négociation des plans de paiement et mobilisation de la ligne téléphonique 1718 en soutien aux consommateurs. Mesures Région wallonne

Septembre 2022

Chèque énergie de 135 euros par mois pour le gaz et de 61 euros par mois pour l'électricité

Moratoire hivernal sur les expulsions domiciliaires. Mesure Région wallonne

Suspension des coupures d'énergie. Mesure Région wallonne

Du 1/11/2022 au 31/3/2023

Du 1/11/2022 au 15/3/2023

Du 1/11 au 31/12/22

Et à Bruxelles :
 • Conditions plus souples pour bénéficier du statut de client protégé
 • Renforcement de l'accompagnement des consommateurs

Fin de l'octroi du tarif social pour les BIM

Fin juin 2023

Fin de l'octroi du statut de client protégé conjoncturel

21 au 30/06/2023

A partir du 1/03/2022

24 février 2022

Juin 2022

Septembre 2022

Décembre 2022

Juin 2023

Invasion de l'Ukraine par la Russie. Hausse des prix principalement spéculative par crainte d'un arrêt des exportations russes. L'Europe accélère la diversification de l'approvisionnement et se tourne vers d'autres pays exportateurs de gaz (Etats-Unis, Japon, Qatar, Nigeria).

Incendie à Freeport au Texas, dans une usine qui produit du gaz naturel liquéfié, notamment à destination de l'Europe. Tension liée à cet événement sur les marchés financiers.

Fermeture du gazoduc Nord Stream 1 par la Russie en réponse aux sanctions européennes. Montée en flèche des prix du gaz.

Hiver doux, effets de la diversification de l'approvisionnement en gaz, baisse de la consommation et de la demande... les prix commencent à baisser.

Et demain ?

- Y aura-t-il une remontée des prix cet hiver ?
- L'hiver météorologique sera-t-il clément comme celui de l'année dernière ?
- Comment la situation de la guerre entre l'Ukraine et la Russie va-t-elle évoluer et influencer la volatilité des prix ?
- Les mesures d'aide seront-elles réactivées en cas de nouvelle envolée des prix ?

Muriel Vanderborght